



Coordonnées postale, téléphonique et courriel

Allée des tabacs – 47200 MARMANDE

Téléphone : 05.53.79.12.87 - Télécopie : 05.53.79.00.17.

Courriel : contact@adesformations.fr

Site : www.adesformations.fr

Programme de la Formation préparatoire au Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants

La profession d'Educateur de jeunes Enfants est définie par le référentiel professionnel, figurant dans l'annexe I de l'arrêté du 16 novembre 2005, par trois dimensions principales :

- **La prise en charge du jeune enfant dans sa globalité en lien avec sa famille** : l'éducateur de jeunes enfants est porteur de la socialisation de l'enfant en dehors du contexte familial, mais en lien avec lui. Ceci suppose une éthique, des connaissances et des techniques spécifiques : mais aussi une articulation avec le contexte social et culturel de la famille ;
- **Un positionnement particulier dans le champ du travail social** : spécialiste de la petite enfance, il a pour mission d'adapter ses interventions aux différentes populations, de lutter contre les risques d'exclusion, de prévenir les inadaptations socio-médico-psychologiques. Il crée un environnement permettant la construction de liens sociaux et un accompagnement de la fonction parentale.
- **Une fonction d'expertise éducative et sociale de la Petite Enfance** : Il est un acteur des politiques sociales territoriales. Etant en lien avec l'ensemble de l'environnement de la Petite Enfance, il peut être amené à recenser et formuler des besoins en modes d'accueils et être force de proposition pour répondre aux attentes, développer concertation et partenariats locaux, veiller à l'adéquation entre politiques sociales et leur mise en œuvre dans un environnement en constante évolution.

L'ensemble de ces missions implique de la part de l'EJE le souci du travail d'équipe, une capacité à l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation des projets éducatifs et sociaux et la contribution au projet d'établissement et de service, et le développement de partenariats avec les professionnels du champ sanitaire, social et de l'éducation nationale.

Organisation générale de la formation

Le diplôme d'Etat d'éducateur, défini par les articles R.451-1 à R.451-4-3 et D.451-47 à D.451-51 du code de l'action sociale et des familles et organisé par l'arrêté du 16 novembre 2005 relatif au diplôme d'Etat d'Educateur de jeunes enfants est un diplôme professionnel enregistré au niveau III au répertoire national des certifications professionnelles.

La formation est désormais construite sur la base d'un référentiel professionnel qui précise et définit :

- ♦ La profession et le contexte de l'intervention (annexe-1)
- ♦ Le référentiel de fonctions/activités (annexe-2)
- ♦ Le référentiel de compétences
- ♦ Lequel référentiel structure
- ♦ La formation
- ♦ La certification qui atteste de l'acquisition de compétences

Conformément à l'article 4 de l'arrêté du 16 novembre 2005, la formation dispensée sera de 3600 heures, en continu sur 3 ans ou en discontinu dans le cadre d'un parcours individualisé et donnant lieu à contractualisation individuelle entre le Centre de Formation ADES et les étudiants et/ou stagiaires concernés (et leur employeur le cas échéant).

Ces 3600 heures de formation en alternance comprennent :

- 1500 heures d'enseignement en centre de formation
- 2100 heures de formation pratique sur les terrains professionnels

L'enseignement théorique se décompose en quatre domaines de formation :

- **DF1 Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille : 400 heures**
- **DF2 Action éducative en direction du jeune enfant : 600 heures**
- **DF3 Communication professionnelle : 250 heures**

Siège social : Association pour le Développement Economique et Social – 9 bis rue Armand Chabrier 47400 TONNEINS

Association déclarée à la sous-préfecture de Marmande le 19/08/1987 sous le n° 2832 – Publication au J.O. le 09/09/1987

Enregistrée sous le n° 72 47 00117 47 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - N° Siret : 342 475 803 00017 – NACE 8559A

- **DF4 Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales : 250 heures**

Le législateur a défini une architecture générale qui découle du référentiel professionnel. Il se décline en quatre domaines de compétences, ensembles homogènes et cohérents auxquels sont associés quatre domaines de certification.

Deux domaines de compétences « socles ou cœur du métier » d'éducateur de jeunes enfants :

- **DC1 Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille**
- **DC2 Action éducative en direction du jeune enfant**

Deux domaines de compétences « transférables », communs aux autres diplômes de travail social de niveau III puisque correspondant à des compétences attendues quelle que soit la profession en travail social :

- **DC3 Communication professionnelle**
- **DC4 Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales**

Ce dispositif souhaite ainsi faciliter la **transversalité** et le **passage d'un parcours de formation à l'autre par le biais de la validation automatique et du système d'équivalence**.

La progression des acquisitions de compétences professionnelles se déclinera de la façon suivante :

Première année : Une identité en construction : observer, comprendre, s'adapter.

Elle sera centrée sur la compréhension et la découverte de la culture professionnelle, du contexte de l'exercice professionnel et des populations accueillies.

En effet, cette première année sera organisée de façon à permettre à l'étudiant de poser les bases de son identité professionnelle.

A partir d'une approche fondée sur les représentations du métier d'EJE et des autres métiers du travail social, que nous pourrions mener en commun avec d'autres filières de formation à l'ADES (Educateurs spécialisés, Moniteurs Educateurs, Auxiliaires de vie sociale, AMP, Assistants Familiaux), l'étudiant commencera à se situer professionnellement.

Cette construction se poursuivra tout au long de l'année grâce aux apports théoriques, méthodologiques, techniques mais en particulier, elle se confortera lors de la première mise en situation de pratique professionnelle. Ce sera l'occasion, pour l'étudiant, de prendre en compte les différentes dimensions du métier (public, équipe, contexte, partenaires...).

Cette première découverte du champ d'exercice de l'EJE permettra une première confirmation du choix professionnel.

La première année permet aussi à l'étudiant d'acquérir les connaissances fondamentales à propos du jeune enfant et de sa famille, nécessaires à l'exercice du métier.

Deuxième année : une appropriation et une prise de responsabilité : analyser et concevoir des projets

Elle sera consacrée à l'appropriation par l'expérience des fondamentaux de la profession : mise en pratique des bases acquises, prise de responsabilité, conceptions de projets concertés, évaluation de l'action et de son implication : développement des capacités de prise de recul et de travail partenarial.

Cette seconde année sera, en effet, structurée autour de l'approfondissement de l'expérience professionnelle en rapport avec le DF1 : accueil du jeune enfant et de sa famille.

Ce sera un moment fondamental de l'implication professionnelle et de la prise progressive de responsabilités.

L'articulation avec le début du travail sur le mémoire donnera aux étudiants les moyens de saisir pleinement le sens des interactions entre apports théoriques, méthodologiques et la pratique professionnelle.

Troisième année : Affirmation et confirmation : action et positionnement professionnel dans un ensemble complexe bien repéré.

La finalisation des différents DF (DF3 : communication professionnelle) (DF 4 : dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales), permettra avec la fin du travail sur le mémoire, un approfondissement des connaissances et notamment une meilleure compréhension des contextes et des dynamiques institutionnelles.

Cette troisième année sera l'occasion pour l'étudiant de déployer et d'affiner ses capacités d'élaboration et d'analyse à partir des pratiques professionnelles engagées et observées.

Il approfondira ses connaissances de façon thématique et interdisciplinaire et en interaction, à nouveau, avec d'autres filières de formation, d'autres professionnels. Il doit alors être en mesure d'être force de proposition.

L'identité professionnelle s'affirmera par un positionnement réflexif et éthique inscrit dans un environnement complexe.